



Confrontation - demande de renseignements

Par **thimag14**, le **31/03/2009** à **17:14**

Bonjour,

Pour expliquer en 2 mots mon histoire : je suis accusée à tort d'une agression physique (à priori, ma plaque a été reconstituée).

J'ai été mise en GAV 9 h et j'ai demandé, au cours de celle-ci, à être prise en photo + confrontation avec les personnes qui ont porté plainte.

Ca fait une semaine et je n'ai aucune nouvelle.
Combien de temps ça met en général ?

Et sinon, je voulais avoir des renseignements concernant la confrontation.

- Comment va t'elle se passer ?
- Combien de temps la confrontation a lieu après la GAV en général ?

Vais je être informée de la suite de l'enquête ? Par ex, dans l'hypothèse d'un classement sans suite ou si les gens ne me reconnaissent pas sur photo ? Et s'ils retirent leur plainte ?

Merci pour votre aide !

Par **laurane23**, le **19/08/2016** à **16:00**

bonjour

le soucie ces que certaine personne adulte ou enfant ou adolescent son des tricheur et pour
pourrir la vie des gens son capable des pire mensonge de la allez prouvez que vous etes pas
coupable maleureusement ces ca .

Par **jos38**, le **19/08/2016** à **16:29**

bonjour laurane23. vous répondez à un post qui date de 2009...